CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de la Ville de Narbonne DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département DE L'AUDE

Le 23 février 2023, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire, par convocation en date du vendredi 17 février 2023

Sous la présidence de Mme Anne-Marie GUITARD

Arrondissement De NARBONNE Présents :

COMMUNE **DE NARBONNE** Mme Christine DAUZATS, Mme Nathalie HUYNH-VAN, Mme Dominique MARTIN-LAVAL, M Patrick BARDY, Mme Anne-Marie BONNERY, Mme Anne-Marie GUITARD, Mme Catherine HAUSER, M. Jean-Claude PUCHE

Absents ayant donné procuration :

M. Didier MOULY, Mme Michelle MALLARD, Mme Virginie BIROCHEAU, Mme Monique PIERRE Absents:

M. Michel DE BRAQUILANGES

Secrétaire de séance élu selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mme Christel MACE

OBJET: ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL **D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 décembre 2022 communiqué aux membres du conseil;

Je vous propose d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 décembre 2022 tel que ci-annexé.

- 12 voix « Pour »

Le Conseil adopte à l'unanimité.

Acte certifié exécutoire par

Publication le : 06/03/2023 Réception par la sous-préfecture

de Narbonne, le : 06/03/2523 (si transmission prévue par les textes)

Pour le Président du CCAS

de Narbonne et par délégation

NARBONNE

Maitre Didier MOULY Maire de Narbonne Président du Grand Narbonne Président du CCAS